



Assemblée des Citoyens du Monde

Assemblée consultative auprès du Congrès des Peuples

Bureau et groupe de travail de l'Assemblée, Ungersheim, le dimanche 22 novembre 2015

La réunion a lieu dans une salle gracieusement mise à la disposition de l'Assemblée par Jean-Claude Mensch, maire de Ungersheim. Qu'il en soit remercié.

Ouverture de la réunion à 10 h 10

Sont présents : Marie Carlens, Roger Winterhalter, Brigitte Carraz, Daniel Durand, Odile Durand, Christian Denis, Fabienne Engels, André Barnoin, Marlène Barnoin, Hocine Tafferant,

Se sont excusés : Alain Million, Marie-Françoise Lamperti, Luc Delcroix, Patrice Lovesse, Claudine Fischer, Jean-Guy Ancelin, Michel Loetscher, Laurent Son, Olivier d'Argenlieu, Pili Serra, plusieurs autres personnes. Parmi les participants au forum du 21 novembre, et plusieurs parmi les 22 personnes qui ont contribué à la rédaction du communiqué suite aux attentats.

Président de la réunion : Daniel Durand

1. Suites de la rencontre d'Ungersheim de novembre 2014.

- Quatre personnes parmi les participants ont remis leurs notes à Laurent, mais très tardivement pour deux d'entre eux. Le rapport final n'a pas encore sa forme définitive. Daniel s'y engage.
- Pour des raisons professionnelles, Thierry n'est plus en mesure d'animer un groupe sur la communication. Pour d'autres raisons personnelles, il doit même fermer la plateforme de google-apps qu'il avait dédiée à cette activité. Laurent est invité à faire les sauvegardes nécessaires.
- La propriété des noms de domaine sera transférée courant janvier soit à l'Assemblée, soit au Registre des Citoyens du Monde.

2. Communiqué suite aux attentats de Paris

Nous avons voulu prendre le temps nécessaire dans notre prise de position afin qu'il n'y ait pas d'ambiguïté entre une réaction conditionnée vers le nationalisme et une réaction réfléchie vers l'humanisme, la paix et la civilisation. Il faut casser la spirale infernale de la violence en montrant une autre voie. Nous pleurons les morts, nous souffrons avec tous ceux qui sont atteints dans leur chair ou dans leurs relations, nous déplorons la violence faite à Paris, mais c'est le drapeau de l'unité mondiale que nous voulons hisser, celui de l'humanité tout entière, et non pas nous masquer derrière un drapeau national.

Cette déclaration a un objectif modeste : elle n'est pas un réquisitoire à déclamer devant un tribunal ; elle ne va pas constituer le préambule de la constitution mondiale ; elle ne va pas infléchir les politiques menées actuellement par les gouvernements, et elle ne sera certainement pas publiée dans les grands médias. L'objectif est tout d'abord de redonner des repères à un bon nombre de citoyens du monde qui ne sont pas en mesure d'analyser les événements comme nous le faisons ici, qui sont atterrés, bouleversés par cet appel sans cesse répété de faire couler "un sang impur" ; ils sont en attente d'une réaction conforme aux valeurs que nous partageons.

22 personnes ont envoyé leurs contributions à la rédaction de cette [déclaration amendée et adoptée au cours de cette réunion](#). Diffusion en sera faite dans nos quatre langues habituelles auprès de 2000 Citoyens du Monde et quelques centaines d'organes de presse, d'organisations. Elle sera publiée sous l'entête de l'AMIP et d'Alter-presse.

3. Écocide et OGM

Peut-être en raison des bouleversements qui ont suivi les attentats de Paris, les textes annoncés par le [CEMIS](#) ne nous sont pas parvenus. Ils pourront être mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion à Paris.

4. Exposé sur le nouvel organigramme

Daniel rappelle la démarche proposée et adoptée lors de la session du Congrès des Peuples à Paris en octobre 2003 : toutes les organisations qui ont participé à l'essor du Congrès des Peuples et toutes celles qui adhèrent aux valeurs et aux objectifs de la citoyenneté mondiale sont invitées à constituer une "Assemblée" interne au Congrès des Peuples. Cette Assemblée comprend

maintenant 151 organisations dans 23 pays. Elle est un lieu de débat et d'initiatives partagées dont les résultats participent aux objectifs du Congrès des Peuples. Les élus sont là pour valider ces expressions et expériences, en ce qu'elles sont conformes aux objectifs du Congrès des Peuples, conformes à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. [Ce nouvel organigramme](#) est plus inclusif et beaucoup plus simple que le précédent.

5. PARIS

A Paris et en Île de France, il y a une dizaine d'associations membres de l'Assemblée intéressées par une mise en commun des moyens notamment en ce qui concerne les lieux d'activité et les assurances. Ces besoins ont été exprimés lors de la réunion du [27 octobre à Paris](#)

Le Bureau de l'Assemblée, en accord avec tous les participants réunis à Ungersheim ce 22 novembre, donne mandat :

- **à Marie-Françoise Lamperti pour négocier et signer les conditions d'accès aux salles municipales de la mairie du 13ème arrondissement de Paris.**
- **à Daniel Durand pour négocier auprès de la MAIF un contrat d'assurance capable de couvrir les activités de ces associations qui évoluent sous le couvert de l'Assemblée des Citoyens du Monde, dont elles sont adhérentes.**

6. Nkongsamba (Cameroun)

Daniel rappelle la création par le Congrès des Peuples, en 2006, du Service Juridique d'Enregistrement dont il lit le [paragraphe d'introduction](#). Dernièrement, ce service a été saisi pour l'enregistrement des statuts de l'association dénommée "[Humanitaire](#)", nouvelle organisation membre de l'Assemblée ASCOP. Un récépissé a été délivré à l'association. Ce récépissé a été porté par les initiateurs de cette association à la préfecture de Nkongsamba. Il est maintenant "légalisé", revêtu de la signature du Préfet, ce qui donne le droit à l'association d'agir dans tout le Cameroun. Ce fait est unique, inattendu, et ouvre peut-être la voie vers un développement de ce service du Congrès des Peuples. **Dans l'histoire, c'est la première fois qu'un acte du Congrès des Peuples se trouve ainsi légalisé au niveau d'un État. Les participants à la réunion de Ungersheim adressent leurs félicitations à ces pionniers.**

7. Ecole citoyenne du monde à Goma (R.D.Congo)

"Solidarité Bonne Volonté" est une association membre de l'Assemblée ASCOP depuis près de 10 ans. Cette association est active dans la récupération et l'accompagnement des enfants orphelins de guerre ou du SIDA. Elle s'occupe d'une trentaine d'enfants auxquels elle paie les frais de scolarité et enseigne la bonne conduite, le civisme et l'espéranto. Les 3 responsables de l'association ont participé au [Séminaire d'Études Mondialistes de Katana](#) (avril 2012).

Actuellement "Solidarité Bonne Volonté" mène le projet de création d'une école citoyenne du monde qui se référerait à la philosophie et à la pédagogie "Montessori". Recherche est faite de partenariats suffisants pour faire aboutir ce projet.

- Une association "Montessori" du Maine et Loire a déjà accepté d'étudier le projet d'un point de vue pédagogique.
 - **L'Assemblée des Citoyens du Monde, telle que réunie ce 22 novembre à Ungersheim, accepte d'être l'un des partenaires de ce projet sur le plan de la philosophie citoyenne du monde.**
 - **Sur le plan économique, André Barnoin va étudier les données chiffrées par l'association et donnera un avis.**
- L'Assemblée insiste pour que dès maintenant l'association Solidarité Bonne Volonté mette sur pied deux comités :**

- **un véritable comité de gestion chargé de toutes les questions d'investissement, de fonctionnement et de relations avec les services compétents de la ville de Goma ;**
- **un comité pédagogique comprenant des membres de l'association, des parents d'élèves, des éducateurs et enseignants, des éducateurs de quartier et autres.**

8. Prochaine rencontre

[le samedi 27 février 2016 à Paris](#)

**Clôture de cette réunion d'Ungersheim
ce 22 novembre 2015 à 12 h 20**